

27^{ème} Congrès international du CIRIEC

Séville, 22-24 septembre 2008

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Bernard Thiry
Directeur général du CIRIEC aisbl

Mesdames, Messieurs,

Les membres du praesidium du CIRIEC ont, il y a plus d'un an choisi définitivement le thème de notre 27^{ème} Congrès, « Innovation et Management ». Ce choix fut – je crois – judicieux mais ils ne savaient évidemment pas l'ampleur que la crise financière prendrait.

Tout naturellement, la crise financière s'est invitée comme thème majeur de notre congrès. Cela fait plus de vingt ans que je participe à nos congrès et c'est la dixième fois que j'en dresse les conclusions. Le ton de ce congrès est différent des précédents. La crise financière a remis en évidence le rôle de l'État garant de la pérennité du système financier. Elle a montré les faiblesses de la régulation, trop encline à ne pas froisser les marchés. Elle a pointé du doigt les dérives du management occasionnées par des mécanismes incitatifs, c'est-à-dire des systèmes de rémunération, qui poussent à la prise de risque, à la croissance des chiffres (fussent-ils tronqués) et à la non-transparence des produits mis sur le marché.

Nous avons ces trois jours beaucoup plus parlé des défaillances du marché que de celle de la gestion publique. Nous avons certes eu l'occasion d'analyser des expériences de privatisation comme celles menées au Japon dans les chemins de fer et les services postaux, mais nous avons aussi discuté des nationalisations majeures décidées par le gouvernement américain ! Le temps semble révolu où les méthodes de privatisation étaient le thème principal des rencontres des dirigeants d'entreprises publiques. Notre nouveau président parle même de renaissance de l'économie publique et des entreprises locales. De même, nous avons discuté des modes de gestion et de gouvernance des entreprises d'économie sociale sans nous limiter, comme ce fut le cas parfois dans un passé récent, à copier les modes de gestion des entreprises de capitaux en veillant à sauvegarder quelques spécificités.

Le ton de notre 27^{ème} Congrès est donc différent. Il a été donné de main de maître par Joseph STIGLITZ. Je reprendrai quelques-uns de ses propos :

- ⇒ Il a tout d'abord mis en évidence les rôles essentiels joués par l'État, les coopératives, les mutuelles et les non-profit organizations dans nos économies.
- ⇒ Les asymétries d'information empêchent souvent un fonctionnement efficace des marchés, à un tel point que si la main d'Adam SMITH est invisible, c'est parce qu'elle n'existe pas. En outre, pour Joseph Stiglitz, les CEO ont souvent intérêt à fausser l'information, à créer la non-transparence.
- ⇒ Face à la grave crise de confiance que nous traversons, Joseph Stiglitz appelle à un meilleur équilibre entre l'État, les Marchés et l'économie sociale.

- ⇒ Selon lui, l'État doit assumer ses responsabilités, le succès des économies étant largement déterminé par l'influence exercée par les autorités publiques.
- ⇒ Les entreprises coopératives et mutuelles, les NPO sont des organisations innovantes moins enclines à exploiter les asymétries d'information, leurs pouvoirs de négociation.
- ⇒ Joseph Stiglitz met également en exergue que la démocratie économique apporte davantage d'innovation, de transparence, d'équité, de qualité, de productivité.

Tous reconnaissent aujourd'hui que la crise financière est en partie due à des innovations malheureuses et à des modes de gouvernance inadéquats. Toute innovation n'est donc pas bonne à prendre. Toutefois une partie des réponses à cette crise et aux autres problèmes de notre société et en particulier les réponses apportées par les entreprises publiques, coopératives, mutuelles et associatives passent par l'innovation et évidemment la bonne gestion.

Tant les travaux en séance plénière qu'en ateliers ont mis clairement en évidence des points essentiels en matière de management et d'innovation.

- ⇒ Le développement durable, en particulier dans sa dimension écologique et environnemental appelle à des innovations majeures : innovations technologiques, organisationnelles et sociales. Les pouvoirs publics doivent assumer et assument leur responsabilité en la matière : par exemple le transport public en Allemagne, le développement de l'énergie renouvelable en Andalousie ou encore la gestion publique de l'assainissement des eaux usées en Wallonie.
- ⇒ Dans un autre atelier, les orateurs ont mis en évidence combien la pression de la concurrence, les impératifs financiers, le droit européen, les défis

démographiques remettent en cause les systèmes nationaux de santé et de services sociaux que ce soit en Espagne, en Argentine, en Autriche, en Allemagne ou en Suède. Les pouvoirs publics, les mutuelles de santé, les opérateurs sont poussés à l'innovation (en matière de services, modes d'organisation et de financement) et la gouvernance tant macro que micro est en pleine évolution.

- ⇒ La Responsabilité sociale ou sociétale de l'entreprise n'est pas une innovation en tant que telle pour les entreprises publiques et l'économie sociale. C'est dans leur nature même. Ce qui est nouveau par contre, c'est la prise en compte plus explicite de la dimension environnementale ; c'est la volonté d'associer les différentes parties prenantes comme en Espagne ; c'est la publication de rapports RSE ; c'est l'usage « marketing » de la RSE que les entreprises publiques et d'économie sociale doivent accepter pour relever le défi de la concurrence.
- ⇒ Les réseaux tant physiques qu'humains constituent un secteur d'activité important pour l'économie publique et l'économie sociale. L'U.E. maintient sa politique de désintégration verticale des secteurs en réseau. Elle poursuit sa politique de libéralisation en visant maintenant les services sociaux et en utilisant le terme plus « soft » de « modernisation ». Cela crée et entretient des incertitudes pour les opérateurs mais plus encore pour les autorités publiques (locales). Comme cela a été souligné, ces autorités publiques locales sont peu impliquées dans le processus de décision au niveau européen alors qu'elles ont parfois une responsabilité directe dans certains secteurs-clés comme la distribution d'électricité ou les services sociaux.

La capacité des autorités publiques, des entreprises publiques, des entreprises d'économie sociale à innover, à adapter leur mode de management pour tenir compte des besoins de nos sociétés, pour augmenter leur efficacité, pour accroître leur transparence n'est pas à démontrer.

Nous avons pu débattre de nombreux exemples en la matière au cours de ces trois jours.

L'innovation, la créativité dont fait preuve l'économie publique et l'économie sociale découlent en partie de sa capacité à organiser des partenariats et des mises en réseau, à dialoguer avec les autres parties prenantes, à structurer et à solvabiliser la demande des usagers, à profiter des NTIC pour mieux conjuguer efficacité et démocratie économique.

Mesdames, Messieurs,

En conclusion, au travers de l'ensemble des exposés et des débats, je crois que l'innovation et les nouveaux modes de gouvernance tant dans l'économie publique que dans l'économie sociale renvoient à leur sens des responsabilités. Dès le début de notre congrès, Joseph Stiglitz nous a mis devant nos responsabilités. Il nous appartient de concrétiser notre volonté d'être aussi efficace que les entreprises de capitaux tout en affirmant nos valeurs et nos objectifs, de démontrer notre capacité d'associer toutes les parties prenantes et en particulier les travailleurs à la réalisation des objectifs de l'entreprise, de mettre en œuvre notre volonté d'assumer pleinement nos responsabilités à l'aune de l'intérêt général.

Merci à tous.